



SNUIPP-FSU  
SE-UNSA  
SGEN-CFDT  
Maison des syndicats  
15 boulevard de la paix  
51 000 REIMS

Reims, le 30 mai 2013

A Monsieur le Maire de Saint-Brice Courcelles

Monsieur le Maire de Saint Brice Courcelles,

Nos trois organisations syndicales représentatives des personnels de l'enseignement, sont inquiètes de la situation des écoles de votre commune quant à la mise en place de la semaine de 4 jours et demi à la rentrée prochaine.

Vous avez fait à l'administration de l'éducation nationale, trois propositions d'organisation du temps scolaire qui n'ont pas fait consensus entre les différents partenaires concernés.

Vous n'ignorez pas la réglementation qui cadre le partage des compétences des uns et des autres.

Les activités pédagogiques complémentaires (1 heure hebdomadaire) sont à l'initiative de l'éducation nationale, seule, sur proposition du conseil des maîtres et avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale. Elles reposent sur le volontariat des familles, pour des activités en groupes restreints. Ces activités, qui peuvent être culturelles, artistiques, sportives, ou d'aide aux enfants en difficulté dans leurs apprentissages, ne peuvent se substituer aux activités proposées par le Projet Educatif Territorial, même si une cohérence est recherchée. Ces activités pédagogiques complémentaires sont du ressort du Projet d'école.

De même, la plage horaire fixée pour ces APC est choisie par les enseignants et validée par l'IEN. Elle peut d'ailleurs tout à fait, différer suivant les enseignants d'une même école.

Aux communes (ou intercommunalités) la compétence du périscolaire : libre à elles d'organiser ou pas des activités périscolaires, incluses ou non dans un Projet Educatif Territorial.

Il est de l'intérêt de tous, pour la réussite scolaire des élèves, et leur bien être, d'aboutir à une proposition consensuelle dans le respect des textes de loi.

Les enseignants de vos écoles portent un projet ambitieux dans l'intérêt des élèves. C'est une équipe qui travaille depuis longtemps en interaction avec les différents partenaires des temps de l'enfant, et qui s'investit grandement.

Nous avons d'ailleurs noté que les conseils de maîtres des deux écoles se sont réunis régulièrement pour reformuler une proposition d'organisation du temps scolaire prenant en compte vos exigences, Monsieur le Maire. Ceci traduit leur volonté d'aller vers une solution consensuelle.

Vous avez mis en place un comité de pilotage, et c'est une bonne chose dans une démarche d'échanges : dans cet esprit, il aurait été bon que les enseignants aient été également destinataires des trois projets que vous avez transmis à la DASEN et qui ont reçu un avis défavorable.

Ne serait-il pas temps, Monsieur le Maire, de revenir à votre démarche initiale et de réactiver votre politique d'échange avec les équipes enseignantes afin d'aboutir à une organisation qui recueillerait l'agrément de tous les partenaires et acteurs de l'Ecole ?

Nous restons attentifs à cette situation, vous proposant si vous le désirez de vous rencontrer, et vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos bien cordiales salutations.

*Irène DEJARDIN*  
*SNUIPP-FSU*

*Aline GEERAERTS*  
*SE-UNSA*

*Pierre CONRARDY*  
*SGEN-CFDT*

*Pour l'intersyndicale,*

